

## **Conférence de presse – vendredi 14 février 2025**

**Les membres du CDEN du Cantal, ici présents, vous a conviés aujourd'hui à cette conférence de presse pour exprimer son immense colère et sa profonde inquiétude sur l'avenir de l'école publique cantalienne.**

Cette expression est unitaire.

Elle rassemble les membres du CDEN cités ci-après, qui ont décidé de faire front pour exiger un autre avenir pour notre école :

- les organisations syndicales représentatives des personnels : FSU, UNSA, CGT, FO
- l'Association des Maires du Cantal
- la FCPE
- les DDEN
- la FAL
- l'UDAF

Cette inédite union est à l'image de la gravité de la situation.

Après avoir rendu 13 postes en 2024, 12 postes en 2023, le Cantal devrait supprimer 11 postes de professeurs des écoles à la rentrée 2025.

Ce rythme effréné conduit notre école publique dans une impasse.

Actuellement le Cantal perd environ 2% d'élèves d'âge primaire par an. Le Rectorat suit cette évolution en supprimant environ 2% des effectifs enseignants chaque année.

Poursuivre sur cette pente dangereuse conduirait, à l'horizon 2050, à fermer 310 postes de professeurs des écoles sur les 680 que compte actuellement le département.

Comment cela se traduira-t-il dans nos territoires ? Combien de fermetures d'écoles dans les années à venir? C'est difficile à estimer mais il est certain que le maillage scolaire du territoire ne résistera pas et que des pans entiers de notre département sont aujourd'hui sous la menace d'une désertification scolaire à court et moyen termes.

Ce risque est réel, imminent.

Il est déjà une réalité dans les zones les moins densément peuplées du Cantal. Pour exemple, demain, avec la fermeture de l'école de St-Martin-sous-Vigouroux, il ne restera plus qu'une seule école (Pierrefort) entre Vic sur Cère et Chaudes-Aigues.

Le Ministère de l'Education Nationale et le Rectorat devraient porter une attention particulière au devenir de l'école publique cantalienne.

En lieu et place d'une "attention" particulière, le Rectorat fait preuve, cette année encore, d'une "intention" particulière à notre égard. Alors que le Cantal est le

département de l'Académie de Clermont-Ferrand qui perdra le moins d'élèves, il est celui qui rendra le plus de postes d'enseignants. Plutôt que de veiller à limiter et freiner les effets de la baisse démographique, les pouvoirs publics l'accélèrent en nous demandant toujours plus d'efforts au détriment des conditions d'apprentissage des élèves, des conditions de travail des équipes enseignantes et du maillage territorial.

Voici ce que les membres du CDEN, aujourd'hui réunis, demandent et proposent :

- La suppression du pilotage unique de la carte scolaire par l'indicateur du P/E qui est incompatible avec nos spécificités départementales, géographiques et climatiques.

- Une réflexion à trois ans, préalablement à toute décision de carte scolaire est nécessaire.

Elle doit s'imposer à l'annualisation des prévisions budgétaires.

- Une identification et une protection des territoires les plus fragiles car isolés et faiblement peuplés. L'isolement est une difficulté reconnue comme majeure pour les élèves comme pour les enseignants. Aussi, nous souhaitons qu'aucune école ne fonctionne avec un seul enseignant.

- Le temps de trajet doit être réfléchi en fonction de l'âge des enfants et apparaît comme un élément essentiel à examiner avant toute décision.

- Une « charte de l'école rurale et de Montagne » doit être définie par l'ensemble des acteurs et des partenaires de l'école afin d'éviter un délitement total du tissu scolaire dans un contexte de baisse démographique durable.

- Une charte de qualité de la scolarisation, définissant les éléments indispensables en matière de bâtiments et d'équipements doit être réactualisée.

- La capacité à scolariser et accompagner efficacement les élèves à besoins scolaires particuliers doit aussi être prise en compte.

- La démarche « Ecole de territoire » est à impulser par un démarrage de la réflexion au sein des communautés de communes. Elle doit permettre aux territoires qui peuvent s'imaginer un destin commun en matière de politique éducative de mutualiser leur démarche autour d'une école qui favorise la qualité pédagogique et éducative et la proximité et l'accessibilité. Cette démarche doit pouvoir intégrer toutes les communes du territoire, y compris celles qui n'ont pas d'écoles sur leur périmètre et les associer à la gestion et au financement.

Pour finir, et une fois encore de manière unitaire et inédite, l'ensemble des membres boycotteront le CDEN prévu ce vendredi 14 février, en fin de journée, à la Préfecture.